

## DROIT LICENCE RESTAURANT

---

Par Profil supprimé Postée le 01/12/2016 17:13

a t'on le droit d'offrir de l'alcool pendant un événement type vernissage

pourquoi personne ne répond au 0980980930 j'ai essayer plusieurs fois mais rien la musique de fond et sympa mais c'est pas le projet

---

### Mise en ligne le 04/12/2016

Bonjour,

Nous ne sommes pas spécialisés en matière de législation concernant la commercialisation de l'alcool cependant vous pourrez trouver des informations sur notre site via le lien ci-dessous et pour plus de précisions, nous vous invitons à vous rapprocher de la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie) de votre département ou de la préfecture, ou encore de la mairie de la ville dans lequel a lieu le vernissage.

Concernant notre numéro d'appel le 0980980930 si vous n'êtes pas parvenus à nous joindre c'est probablement que nos lignes étaient saturées, nous en sommes sincèrement désolés.

Cordialement

---

### En savoir plus :

- La vente d'alcool